

# UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

ELIE LÉVY, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION D'ISRAËL, TEL-AVIV ET HAÏFA



**L**a vie d'Elie Lévy est marquée par son attachement à la fois à la France et à Israël.

Né en Egypte en 1947, il a 9 ans lorsque ses parents, de nationalité française, sont expulsés de ce pays. La famille Levy doit alors tout abandonner : maison, travail, entreprises et amis.

Il part donc grandir en France, à Paris, où il fait des études de droit à Paris II (Assas) et des études de sciences économiques à Paris I (Panthéon-Sorbonne).

C'est en 1968, à 21 ans, qu'il fait ses premiers pas en politique. Il adhère au parti gaulliste, l'UDR et devient membre du bureau politique de la 13ème circonscription. En 1977, il fait partie de la liste conduite par Jacques Chirac pour les élections municipales à Paris.

Il choisit ensuite de privilégier sa carrière professionnelle. Directeur de la publicité du groupe de presse Edimonde, créateur d'un magazine traitant d'audiovisuel, importateur en France de la méthode des « cercles de qualité » pour une meilleure gestion des entreprises, conseiller aux entreprises, et enfin passage par le milieu professionnel de l'imprimerie et de l'industrie : Elie Lévy a eu une carrière riche de nombreuses expériences.

En 2007, à 60 ans, il fait valoir ses droits à la retraite et part s'installer en Israël.

Il est élu conseiller consulaire aux élections de 2014 sur une liste indépendante, pour la deuxième circonscription d'Israël, Tel-Aviv et Haïfa.

## POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Parce que j'aime la politique. Non pas la politique politicienne, celle qui divise, mais la politique au service de la cité et des citoyens.

Il y a en Israël plus de 70 000 Français inscrits au consulat, et sûrement bien plus installés sur ce territoire. C'est une des plus importantes communautés de Français résidant à l'étranger. Et c'est une catégorie bien spécifique d'expatriés, car ils sont quasiment toujours, contrairement à d'autres terres d'expatriation pour les Français, des binationaux. En effet, ils sont souvent Français et Israéliens, après avoir fait leur Alyah (immigration d'un juif étranger en Israël, ce qui donne un statut bien spécifique et diverses aides de l'Etat israélien).

De plus, c'est un petit territoire : Israël est grand comme deux départements français, 21.000 km<sup>2</sup>, avec une forte densité de Français vivant à Tel Aviv, Jérusalem mais aussi à Netanya ou Ashdod. Le conseiller consulaire doit donc être proche de ces populations et favoriser l'union de tous les Français qui habitent ici. Selon moi, l'union est le maître mot pour une communauté atomisée, qui a besoin d'être entendue par les administrations locales et consulaires. De plus, nous vivons dans un pays en état de guerre permanent. La solidarité n'est donc pas un vain mot. Les conseillers consulaires ont pour devoir d'être aux côtés des populations, particulièrement en période de danger.

C'est donc pour ces raisons que je me suis présenté aux élections consulaires à la tête de la liste « l'avenir ensemble » : être au service de mes concitoyens, renforcer leur union, et être à leurs côtés dans les périodes d'insécurité.



*Elie Lévy avec un groupe de Français visitant un soldat francophone blessé pendant la guerre.*

## QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Ma vision du rôle de conseiller consulaire découle de ma vision de la politique et des raisons de ma candidature.

En plus des fonctions établies par la loi du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France qui dispose que les conseillers consulaires sont chargés de formuler des avis sur les questions consulaires ou d'intérêt général (comme la culture, l'éducation et le social) je me vois avant tout comme un trait d'union entre les citoyens français, les associations, les administrations consulaires et l'administration israélienne.

En raison de la double nationalité des Français d'Israël, le conseiller consulaire représente aussi les Français auprès des administrations israéliennes qui ont besoin d'interlocuteurs. Il a donc avant tout un rôle consensuel à jouer, au service de tous les Français, et non pas un rôle partisan.

## QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

La principale problématique d'un Français d'Israël est l'intégration dans la société israélienne, tout en conservant sa propre spécificité de Français.

Depuis quelques années, l'Alyah est en nette progression. Plus de 7 000 juifs de France ont émigré vers Israël en 2014, soit plus du double de 2013, selon l'Agence juive pour Israël. Et nous attendons cette année, suite aux événements tragiques de Paris du mois de janvier, plus de 12.000 Français. Il faudra intégrer ces nouveaux arrivants.

Il existe donc des problèmes de langue, de logement, de travail, d'école, etc. : tout ce qui concerne une installation ayant vocation à durer dans le temps. Sous l'autorité de l'ambassadeur et des consuls et grâce au dévouement du personnel consulaire, gérer cette communauté de Français est équivalent à gérer la population d'une ville française de taille moyenne.

Sans oublier le délicat problème de la sécurité, Israël étant dans un état de guerre permanent. Nous l'avons vu encore cet été. Depuis mon arrivée en Israël j'ai vécu 4 guerres. Et les populations sont au contact direct des zones de combat. Des villes comme Ashdod, Ashkelon ou Sdérot sont sous une menace permanente. Il faut alors rassurer les populations francophones de ces villes.

## POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Le projet qui me tient particulièrement à cœur est de développer la francophonie dans un pays où vivent 800.000 francophones et plusieurs dizaines de milliers de Français. Il est indispensable, si nous voulons participer au rayonnement de la France et développer notre culture à l'étranger, que l'enseignement du français soit renforcé.

Notamment, le dispositif FLAM (Français LANGue Maternelle) initié en 2001, mérite d'être encouragé. Il a pour objectif de permettre à des enfants français établis à l'étranger de conserver la pratique de leur langue maternelle et le lien avec la culture française dans un contexte extrascolaire d'associations. Ce dispositif d'appui financier aux associations vise avant tout à aider au montage du projet et à la pérennisation des activités proposées. Je souhaite qu'il soit poursuivi en Israël.



*Elie Lévy avec quelques membres de l'association francophone ADIR (Action Dynamique pour une Intégration Réussie) à Ashkelon.*

## POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ EN ISRAËL ?

Voici une anecdote bien propre à ce pays, afin que les lecteurs comprennent sa réalité quotidienne. Savez-vous quelle est la radio la plus écoutée dans le sud du pays, non loin de Gaza ? C'est une radio qui ne diffuse aucun programme : ni musique, ni talkshow. Juste les alertes rouges lorsque des missiles vont s'abattre sur ces villes.

C'est aussi pour cette raison que les femmes et les jeunes filles ne portent jamais de talons dans ces zones. Lorsque vous avez 15 secondes pour vous mettre à l'abri, il vaut mieux courir vite, et cela est difficile si vous avez des chaussures qui ne sont pas faites pour.



*Elie Lévy avec sa famille parisienne en vacances à Jérusalem.*